

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenelle de l'Environnement : merci à Jean-Louis BORLOO et aux députés d'avoir défendu la sobriété énergétique pour les constructions neuves.

Le 30 septembre, le Collectif "Isolons la terre contre le CO₂" s'était ému à la découverte de l'amendement n°58. Les travaux du Parlement ont fait évoluer la rédaction du texte. Le collectif se réjouit donc de l'adoption la nuit dernière de l'amendement dans sa forme révisée qui stipule notamment qu' « afin de garantir la qualité de conception énergétique du bâti, la réglementation thermique fixera un seuil ambitieux de besoin maximal en énergie de chauffage des bâtiments. ».

L'amendement initial portait en son sein le risque d'une remise en cause de l'objectif ambitieux issu des travaux du Grenelle de ne plus construire à partir de 2012 et quelle que soit l'énergie choisie, que des logements très économes en chauffage grâce à un bâti de très grande qualité (conception bioclimatique, isolation, vitrages et ventilation),

En effet, il introduisait la possibilité de tolérer dans les réglementations thermiques un plus fort besoin de chauffage (donc une moindre performance du bâti) pour des bâtiments chauffés avec certains types d'équipements. Pour les occupants, cela aurait entraîné des frais de chauffage et d'exploitation plus élevés.

Comme le montre les nombreux retours d'expériences du label BBC-EFFINERGIE, les solutions performantes existent, quelle que soit l'énergie choisie, qui permettent que les constructions neuves respectent une consommation moyenne de 50 kWh d'énergie primaire/m².an. Ce niveau de consommation permet tout à la fois de favoriser la qualité et la performance du bâti, l'introduction rentable des énergies renouvelables et la promotion des équipements techniques les plus performants. C'est bien le rôle d'une loi d'orientation et de cadrage de faire émerger de nouvelles technologies, d'accélérer leur diffusion et leur banalisation et de permettre le développement de filières industrielles françaises compétitives.

L'énergie la plus propre et la moins chère est celle qu'on ne consomme pas